

Mot de la Présidente

L'année 2020 se termine, mais quelle année !! Personne n'avait imaginé que nous la passerions confinés et masqués ! Cette crise sanitaire inédite et imprévisible, a handicapé un grand nombre de secteurs et nous a compliqué la tâche au quotidien.

Et pourtant, la vie a continué, au printemps, les élections municipales ont eu lieu entraînant un changement de gouvernance de la Communauté de Communes de Londinières le 9 juillet 2020.

Nous avons souhaité, vous communiquer à travers cette lettre la nouvelle composition des équipes de travail au sein de notre Com-Com, élus, délégués, commissions, intervenants.

Cette lettre est l'occasion de vous donner plusieurs informations concernant notre territoire, maison de santé, zone d'activité, fibre optique, déchetterie et ordures ménagères...

Nous allons faire de notre mieux pour vous informer régulièrement, via des lettres d'informations, le site internet (comcom-londinieres.fr) ou encore la page Facebook.

M. Huet a passé le relais, après 6 ans de présidence et nous le remercions pour tout le travail accompli durant cette période : réalisation d'une maison de santé, création d'une déchetterie, conventionnement pour l'aide aux entreprises, soutien aux associations...

M. Huet a assumé ses responsabilités en toute modestie et sans compter ses heures. L'ensemble des membres de la Com-Com le remercie pour l'énergie qu'il a donné à défendre notre territoire durant toutes ces années.

Nous essaierons, autant que possible de répondre à vos questions. Je sais que l'ensemble des élus est à l'écoute de ses concitoyens et en cette période difficile la tâche n'est pas de tout repos. Plus que jamais nous devons nous entraider et nous soutenir. Cette crise ne doit pas nous éloigner les uns les autres, mais nous faire réaliser que sans les autres nous ne sommes rien.

Je vous souhaite une bonne lecture et dès à présent une bonne fin d'année 2020 avec l'espoir d'une année meilleure à venir.

Armelle Biloquet

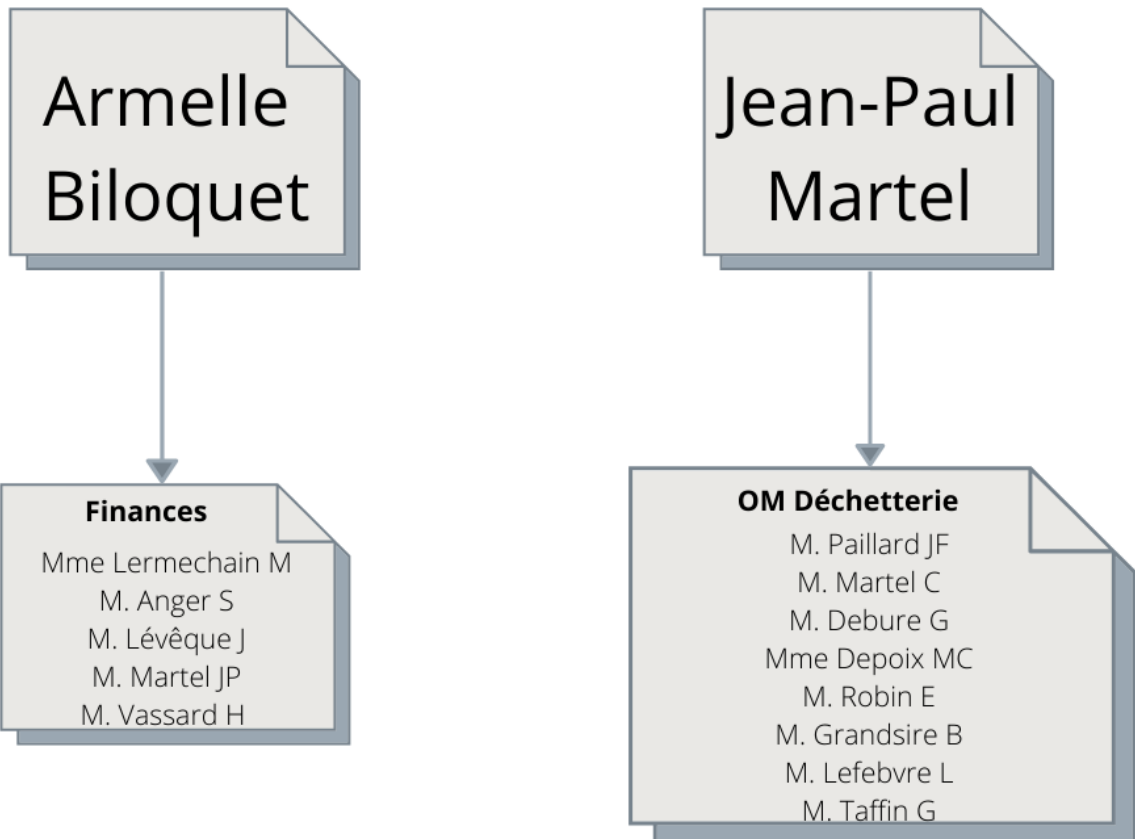


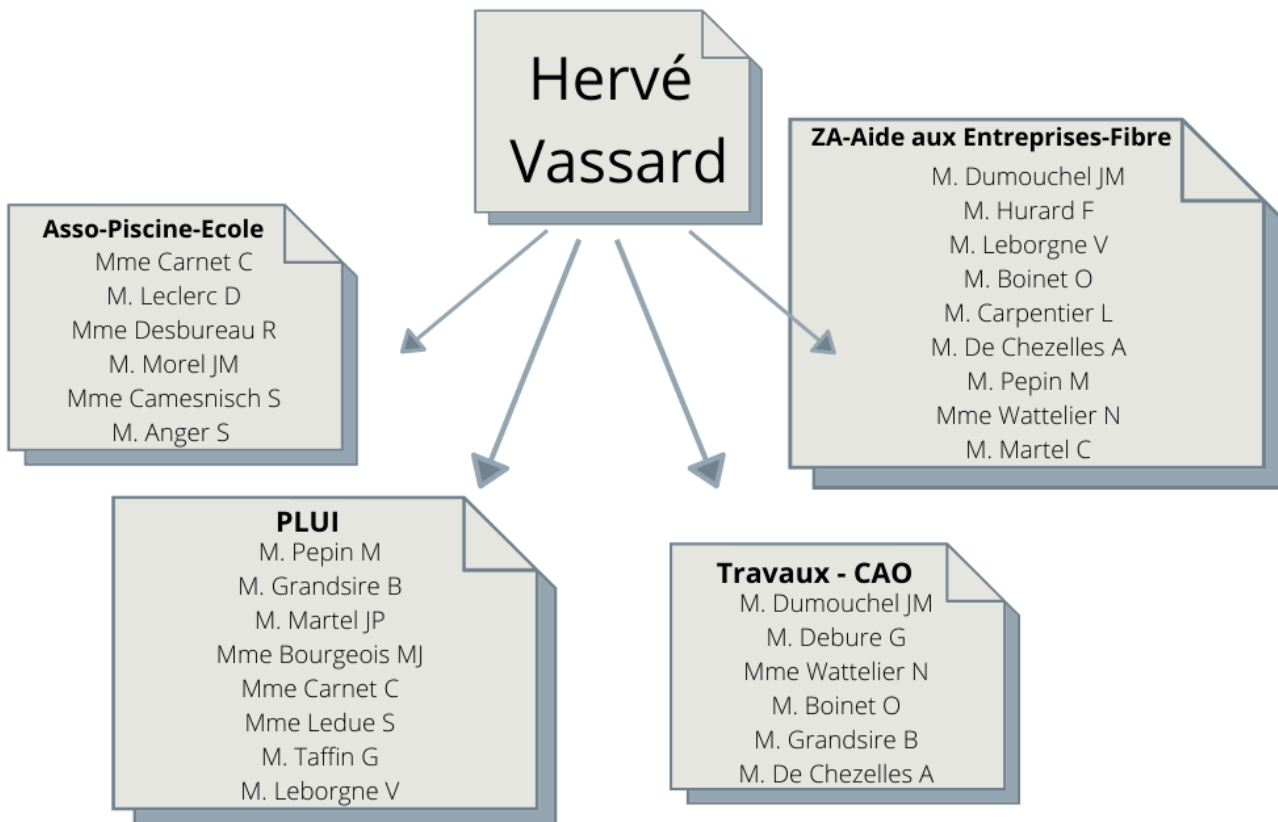
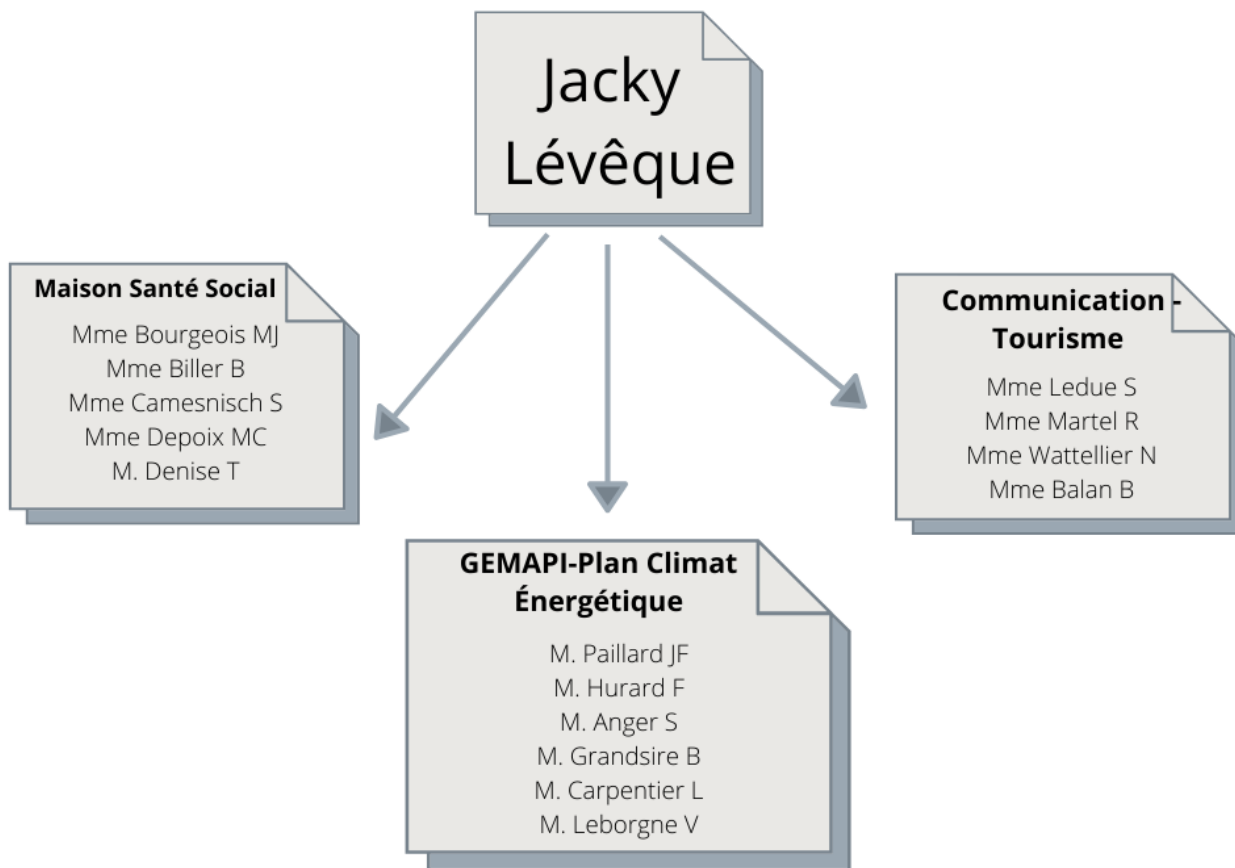
Passage de présidence entre M. Huet et Mme Biloquet entourés des nouveaux Vice-Présidents : M. Vassard H, M. Lévêque J et M. Martel JP.



Voilà, une petite photo souvenir avec les membres de la Communauté de Communes du mandat 2014-2020

Les commissions





PETR

Titulaires

Mme Biloquet A
M. Vassard H
M. Martel JP
M. Carpentier L
M. Paillard JF

Suppléants

M. Boinet O
Mme Carnet C
M. Pepin M
M. Debure G
Mme Camesnisch S

Mme Biloquet → Vice Présidente en charge du SCOT
M. Paillard → Vice Président en charge de l'environnement

Syndicat de Bassin versant de l'Arques

Titulaires

M. Leborgne V
M. Hurard F
M. Lévêque J

Suppléants

M. Leclerc D
M. Pepin M

Syndicat de Bassin versant de l'Yères

Titulaires

M. Robin E
M. Grandsire B
M. Taffin G
M. De Chezelles A
M. Mobas JP
M. Debure G
Mme Beuvain I

Suppléants

Mme Caplet C
Mme Ledue S
M. Leborgne V
M. Carpentier L
M. Boinet O
M. Delestrées D
M. Vassard H

Syndicat mixte de valorisation et aménagement de la Bresle

Titulaire

M. De Chezelles A

Suppléant

M. Robin E

Syndicat Départemental Electricité - SDE 76

Titulaire

M. De Chezelles A

Commission Locale d'Informations Nucléaire - CLIN

Titulaire

Mme Beuvain I

Suppléant

M. Debure G

Syndicat Numérique

Titulaire

M. Vassard H

Vice-Président de Seine-Martime Numérique

Suppléant

M. Grandsire B

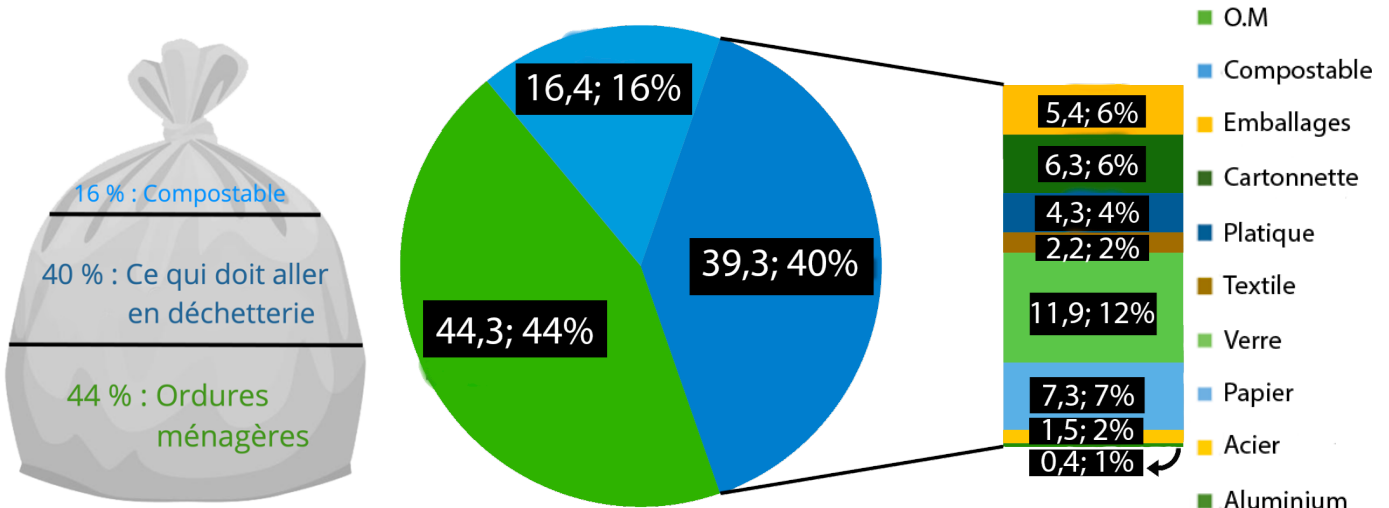
Nos actus sur les Ordures Ménagères...

Nos déchets mieux triés. Nos efforts récompensés

Nos emballages dits « à recycler » doivent être triés, c'est une nécessité citoyenne pour un recyclage UTILE.

Nous avons procédé à une vérification du contenu d'une poubelle lors d'une collecte du mardi. En arrivant sur le site d'enfouissement IKOS, le camion a été vidé dans le hangar pour le contrôle. Voici ce que nous avons trouvé pour 100 Kg de poubelles :

Les valeurs, pour chaque élément, sont exprimées en Kg et accompagnées du pourcentage.



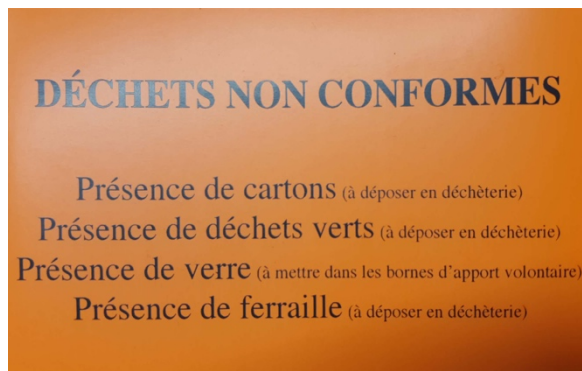
Nos apports aux containers sont de plus en plus conséquents, ÉCRASÉS ou PLIÉS pour un gain de place car trop souvent, les containers dans chaque village débordent au bout de quelques jours. LES CARTONS DOIVENT ÊTRE APPORTÉS, PLIÉS, À LA DÉCHETTERIE.

Nos encombrants pour la déchetterie, qu'ils soient de toute sorte, **les bons gestes reste la règle**. Augmentation des fréquentations, meilleure organisation avec la mise en place de nouveaux panneaux pour un meilleur tri.



Nous réfléchissons sérieusement à réduire les horaires pendant la période de l'hiver et augmenter les heures d'ouverture dès la belle saison avec une identification des usagers car faut-il encore le rappeler, la déchetterie est **gratuite** pour les habitants de la communauté de communes de Londinières et est interdite aux autres usagers.

Nous avons mis en place, il y a peu de temps, par un de nos agents, un contrôle des ordures ménagères avec la pose d'étiquettes mentionnant des erreurs de tri voire un refus de ramassage de votre poubelle.



Nous envisageons de reproduire les contrôles d'ici peu, car il faut savoir que le coût de ramassage des poubelles avoisine 200 € / Tonne.

Donc au final, c'est VOTRE ARGENT.

Pour rappel, voici les tonnages ramassés les années précédentes :

2017 : 1131 tonnes d'O.M collectées
2018 : 1172 tonnes
2019 : 1174 tonnes



Des déchets sauvages sont régulièrement constatés dans des chemins, en pleine nature... sachez que des plaintes sont déposées et les personnes verbalisées ! Ne vous avisez pas de jeter vos poubelles dans la nature !!!!!

À l'entrée de la déchetterie, nous avons prévu une zone de dépôt pour le réemploi d'objets en bon état ou réparables.

Aujourd'hui, tous les emballages se trient !! Mais attention, **les masques vont dans les ordures ménagères** et non dans les containers !!



Petit rappel des horaires de la déchetterie :

Jours	Matin	Après-Midi
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Mercredi	10h00 - 12h00	14h00 - 16h30
Samedi	10h00 - 12h00	14h00 - 16h30

Attention, pensez à sortir vos poubelles la veille car les ramassages commencent très tôt le matin.

Si votre ramassage tombe un jour férié, le ramassage s'effectuera la plupart du temps le lendemain après-midi mais n'hésitez pas à vous **renseigner auprès de votre mairie** deux jours avant et/ou à consulter la page facebook de la ComCom pour connaître la date exacte.

Questions-Réponses



Pourquoi n'y a-t-il pas de poubelles jaunes sur la ComCom ?



L'achat de poubelles jaunes aura un coût non négligeable pour notre communauté. Le ramassage en porte à porte des poubelles jaunes impliquera un ramassage des ordures ménagères une semaine sur deux. Ces questions sont à l'étude par la commission des ordures ménagères, affaire à suivre...

Nos actus à la maison de santé...

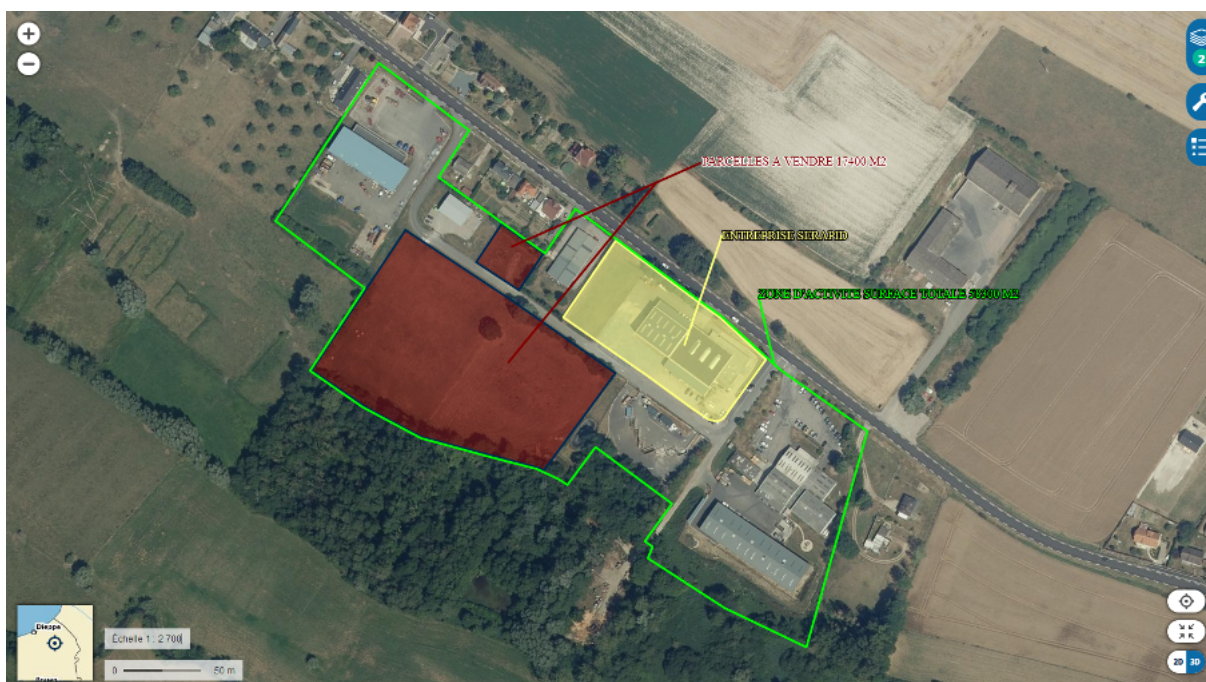
La maison de santé accueille, désormais, deux nouveaux médecins : le docteur Gaëlle Lethuillier Peltier et le docteur Marc Lethuillier.



Quelques contacts pour de futures installations sont en cours, nous espérons l'installation d'autres praticiens en 2021.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, la maison de santé peut encore accueillir Kiné, profession paramédicale, dentiste... avec les avantages fiscaux de la ZRR.

Nos actus de la Zone d'Activité...



L'entreprise SERAPID (surface en jaune) est à vendre. Elle comprend un bâtiment de 2 053 m² sur un terrain de 7 723 m².

Nous avons eu l'occasion de visiter les lieux, il y a un potentiel important vu l'état et les surfaces disponibles. Il est prématuré pour nous d'étudier ce dossier, nous préférons que SERAPID trouve un acquéreur avec plusieurs emplois à la clé.

La zone d'activité comprend 58 300 m² (contour en vert).

Il nous reste 17 400 m² à vendre (surface en marron), cela comprend une parcelle de 1 000 m² et une de 16 400 m² divisible, le prix est de 10 euros le m².

Notre Communauté de Communes est classée en ZRR, (**Zone de Revitalisation Rurale**) **permettant à ceux qui souhaitent s'y installer de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux pendant 9 ans :**

- Exonération totale d'impôt sur le revenu ou d'impôts sur les sociétés pendant 5 ans, et dégressive les 4 dernières années dans la limite de 200 000 €
- Exonération ou réduction d'impôts fonciers
- Exonération temporaire de charges sociales pour les employeurs

Ces avantages concernent les entreprises, les commerces et les professions libérales, mais pas les auto-entrepreneurs.



Nos actus sur la Fibre Optique – Questions-Réponses



QUI EST SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE ?

Depuis 2014, à l'initiative du Département et des collectivités locales de Seine-Maritime, le syndicat mixte "Seine-Maritime Numérique" est l'acteur principal chargé du développement numérique sur notre territoire

Seine-Maritime Numérique regroupe le Département de la Seine-Maritime, l'ensemble des communautés de communes, d'agglomération, communauté urbaine, Métropole et le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 76)

CONCRÈTEMENT, QUI FAIT QUOI ? QUI EST CONNECT76 ?

Seine-Maritime Numérique construit le réseau d'initiative publique via les entreprises avec lesquelles il a passé des marchés, et déploie la fibre optique sur le domaine public jusqu'aux points de branchements optiques, au plus près des habitations. Connect76, délégataire de service public choisi par SMN, assure l'exploitation, la maintenance, et la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à Internet. Les fournisseurs d'accès à Internet nationaux et locaux qui ont contractualisé avec Connect76 proposent des offres très haut débit auprès des habitants, des entreprises, des services publics... Le réseau fibre optique est un nouveau réseau, totalement indépendant du réseau téléphonique existant, appartenant à Orange.

LES PARTICULIERS SONT-ILS SUSCEPTIBLES DE LAISSER LIBRE ACCÈS À LEUR DOMICILE AU MOMENT DE LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU OPTIQUE (HORS SOUSCRIPTION D'ABONNEMENT) ?

Non. Dans tout le processus de construction SMN ne va jamais chez l'habitant. La seule exception se limite à la sollicitation des habitants concernés par un déploiement aérien et en appui sur les façades de leurs maisons, pour qu'ils donnent leur accord à une convention. En phase de commercialisation, c'est le fournisseur d'accès à Internet que le particulier a retenu qui envoie une équipe à son domicile et sous sa responsabilité, pour installer la prise optique et réaliser la connexion au réseau. Il est donc important de mettre en garde les particuliers contre d'éventuels démarchages frauduleux.

TOUTES LES HABITATIONS SERONT-ELLES VRAIMENT RACCORDÉES ?

Oui. Toutes les habitations, y compris les lignes coûteuses à construire (prises isolées, ligne longue, etc..) sont étudiées et prises en compte systématiquement dans le dimensionnement du réseau.

LE PASSAGE À LA FIBRE OPTIQUE EST-IL OBLIGATOIRE ?

Non. Le particulier peut garder sa ligne cuivre, s'il ne voit pas d'intérêt de passer au Très Haut Débit. Cependant au fil des mois, il n'est pas à exclure que le réseau cuivre soit progressivement éteint, partout où la fibre est commercialisée

QUI VA PRENDRE EN CHARGE LE RACCORDEMENT ENTRE LE BOÎTIER SUR LE DOMAINE PUBLIC ET L'HABITATION ?

Le raccordement final entre l'extrémité du réseau construit par SMN sur le domaine public et l'intérieur du domicile est à la charge de Connect76. SMN verse une subvention à ce délégataire pour la réalisation de cette opération. Après souscription d'un abonnement à la fibre par un particulier, le Fournisseur d'Accès à Internet réalise le raccordement final, ou demande à Connect76 de construire ce raccordement. La quote-part pouvant être répercutée au particulier dépend des politiques commerciales du Fournisseur d'Accès à Internet. Seine-Maritime Numérique s'assure que les boîtiers en domaine public soient à une distance raisonnable des prises chez l'utilisateur final afin que cette prestation soit généralement neutre pour ce dernier

LA COMMUNICATION AU PUBLIC EST-ELLE PRÉVUE DANS LES PROCHAINS MOIS ?

Oui. Des réunions publiques avec Connect76 sont organisées dans les communes où le déploiement de la fibre est terminé, pour informer les habitants de l'ouverture commerciale à venir. Ces réunions se font à l'initiative de SMN, du délégataire, de la commune concernée, et si possible en présence des fournisseurs d'accès à Internet.

QUELLES VONT ÊTRE LES OFFRES PROPOSÉES, ET À QUELS COÛTS ?

Les offres proposées sont encadrées par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de La Poste) ; elles sont du même ordre que dans les zones urbaines. Les tarifs d'un opérateur sont consultables sur son site Internet.

LES CLIENTS VONT-ILS DEVOIR S'ÉQUIPER D'UNE NOUVELLE BOX ?

Oui quand il y a changement de fournisseur d'accès à Internet, en passant du réseau cuivre au réseau optique. Chez un même fournisseur, cela dépend de la version de la box déjà installée. Seul le service client de l'opérateur retenu est en mesure d'en informer l'utilisateur.

LE DELAI ?

Vous êtes impatient concernant le délai, mais il faut savoir que nous avons perdu 3 mois suite au Covid.

A titre d'information 95% de notre Com-Com devrait être raccordé fin 2021, le reste au premier trimestre 2022.

On peut se réjouir du délai, il faut se rappeler qu'en 2014, on nous annonçait 2028 pour les derniers raccordés.



Piscine

Petit rappel, il nous a été demandé au début du projet de la piscine de Neufchâtel-en-Bray, si la communauté de communes de Londinières souhaitait participer à cet investissement. Le choix s'est porté sur une participation financière au fonctionnement.

Les élus se sont interrogés, notre territoire doit-il disposer de son propre équipement ? La réponse sans surprise a été non, nous sommes si proche de Neufchâtel-en-Bray.

Aucune piscine n'équilibre son budget.

Le conseil communautaire a donc décidé de participer au prix des entrées et a délibéré pour l'année scolaire 2020-2021 :

- École primaire la communauté de commune prendrait à sa charge 50% des créneaux piscine, soit au maximum 60€ pour la séance.
- Collège 2.40€ par enfants.



Associations

Plus des deux tiers des associations en France ont fonctionné à moins de 20% de leur activité normale sur la période du confinement

L'impact économique de la crise est plus fort sur les associations employeuses et ce n'est pas sans conséquence.

Fin novembre les associations vont être sollicitées par mail.

Si elles le souhaitent elles pourront faire une demande de subvention. La commission se réunira en début d'année pour étudier les dossiers, au regard de la situation, ils seront certainement différents des années précédentes.

Si vous avez l'habitude d'aller vers des associations pour mener vos activités au quotidien, soutenez-les.

Nos actus commerçants, artisans, entreprises...

Cette année 2020 est éprouvante. La ComCom reste à l'écoute de chacun d'entre vous : n'hésitez pas à nous contacter pour connaître les différentes aides de l'état, de la région...

La Communauté de Communes de Londinières participe au dispositif Impulsion/Relance Normandie permettant d'aider les petites entreprises (moins de 5 salariés) ayant perdu entre 30 et 50% de leur chiffre d'affaires.

C'est à chacun d'entre nous d'être fidèles à nos commerçants et artisans.

Offrons des bons d'achats pour inciter les uns et les autres à faire vivre nos commerçants qui sont **essentiels** sur notre territoire !!!

Même boutique fermée, vous pouvez les contacter et commander, souvent des livraisons à domicile existent.



Ils comptent sur nous !!! Soyons présents et solidaires !!!

Mais au fait, tous ces acronymes, Qu'est-ce que ça veut dire ?

O.M : Ordures **M**énagères

PETR : **P**ôle d'**É**quilibre **T**erritoriale et **R**ural du Pays de Bray

SCoT : **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale

SDE : **S**yndicat **D**épartemental d'**É**lectricité

PLUI : **P**lan d'**U**rbanisme **I**nter locale

CAO : **C**ommission d'**A**ppel d'**O**ffre

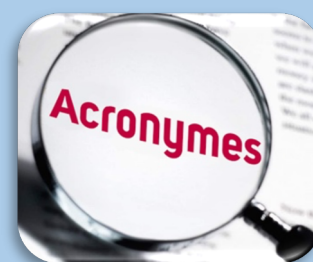
CLIN : **C**ommission **L**ocale d'**I**nformation **N**ucléaire

ZA : **Z**one d'**A**ctivité

GEMAPI : **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**révention des **I**nondations

PCAET : **P**lan **C**limat **A**ir **É**nergie **T**erritorial

EPCI : **É**tablishement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale



Portrait... Ils sont d'chez nous !

Nouveauté ! À partir de maintenant, dans chaque lettre, nous vous présenterons un personnage de notre belle communauté.

Notre premier portrait, va vous faire découvrir Frédéric Pineau, habitant de Bures-en-Bray depuis 2017, originaire de Lille, il a d'abord habité Rouen puis Paris avant de tomber sous le charme des paysages environnants de Bures-en-Bray, mais surtout de sa maison qu'il continue de restaurer.

Chef et enseignant passionné, diplômé d'État et titulaire du DNSPM en direction d'ensembles vocaux depuis 2015, Frédéric Pineau a étudié au Conservatoire de Rouen puis au Pôle Sup' 93.

Après avoir été directeur musical du chœur Symphonique puis du chœur Philharmonique du COGE (Chœurs et Orchestres des Grandes Écoles à Paris) de 2012 à 2018, Frédéric Pineau assure actuellement et depuis 2012 la direction musicale et artistique du Chœur de Chambre de Rouen.



© Robin H. Davies

Il a repris la direction musicale du Chœur d'Oratorio de Paris au début de la saison 2019/2020 et celle du Chœur du COSU (Chœur et Orchestre Sorbonne Université) à compter de la saison 2020/2021.

Il est responsable de la direction musicale de la Maîtrise Guillaume le Conquérant à Saint-Saëns en Normandie (classes à horaires aménagés à dominante vocale) ; en 2017, il crée le chœur de jeunes associé à cette dernière. Depuis 2013, il est professeur de chant choral au Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil- Malmaison.

En tant que chef de chœur, il se produit en France (Salle Pleyel, Philharmonie de Paris, Théâtre des Champs-Élysées, Petit Palais, Oratoire du Louvre, Palais de Tokyo, Opéra Royal de Versailles, ...) ainsi qu'à l'étranger (Allemagne, Italie, Belgique), et dans de nombreux festivals (Festival du Val D' Arly , Musicales de Normandie,...), dans des programmes a cappella, avec piano ou avec orchestre (Orchestre Lamoureux, Les Siècles, Orchestre de Paris, Orchestre Régional de Normandie, Orchestre de l'Opéra de Rouen, Orchestre de Picardie/Hauts-de-France) ou lors de ciné-concerts (Grand Rex, Salle Pleyel, Seine Musicale, Zéniths, ...). Il collabore alors avec des chefs comme M. Plasson, F.-X. Roth, T. Hengelbrock, B. Procopio, H. Niquet, L. Wicki, A. Van Beek, M. Romano...

Frédéric Pineau intervient depuis 2015 en tant que chef de chœur sur des projets pédagogiques, socio-culturels ou participatifs mis en place par la Philharmonie de Paris.